

PHOTOS: GILLES MOREL / SMAX-COMMUNICATION



Ouragan - Irma - Antilles

« On s'attend à 100 % de sinistres pour les dommages aux biens »

■ François Anton est courtier d'assurance à Saint-Martin depuis près de vingt ans. Le 6 septembre 2017, il a vécu l'inimaginable, confiné dans sa maison en attendant le passage de l'ouragan Irma, d'une force jamais observée dans les Caraïbes. Lui-même sinistré, il doit prendre en charge ses assurés, avec le soutien de GFA Caraïbes, filiale de Generali France, et des pouvoirs publics. En espérant pouvoir reconstruire son île dévastée. Il raconte.



SMAX-COMMUNICATION

François Anton,
courtier d'assurance

Le 6 septembre 2017, à 6h 15 heure locale, François Anton a vécu l'impensable, confiné avec son épouse dans sa maison en attendant le passage de l'œil du cyclone Irma. Comme 90 % des habitants de l'île de Saint-Martin, il a vu sa maison dévastée. « Comme tous les autres habitants confinés, j'attendais le passage de l'ouragan. Ma maison a été bâtie en respectant les normes anticycloniques, elle était censée résister... Nous n'avions pas imaginé que le vent soufflerait avec une telle force, sinon j'aurais sans doute choisi d'évacuer les lieux. J'avais déjà vécu le passage de

l'ouragan Luis en 1995, cela avait duré trente-six heures. Irma n'a duré que trois ou quatre heures, mais les secondes et les minutes se sont écoulées comme une éternité... Imaginez qu'un A380 est en train de décoller au-dessus de votre tête, avec les moteurs lancés à fond, mais en fait il ne décolle pas... Un bruit assourdissant, un sentiment de tornade faisant vaciller ma maison. Des bouts de piscine, des projections en tout genre sont venues frapper les murs, puis des rafales de vent à 300 km/h se sont engouffrées dans les trous qu'ils avaient laissés. Nous avons attendu la mort pendant près de

ALLIANZ PREND SES QUARTIERS DANS UN CATAMARAN

■ Pour être au plus près de ses 12 000 assurés dans les îles du Nord des Antilles, Allianz France a misé sur un dispositif exceptionnel. « Très vite, le choix d'affréter un bateau s'est imposé. Cela répondait à la problématique de l'accessibilité, puisque l'aéroport était fermé, et du manque de logements puisque nos collaborateurs dorment à bord. Nous avons fait des provisions et leur offrons gîte et couvert », raconte Fabienne Hébreu, en charge de la délégation Caraïbes. Baptisé Allianz Mobilité Intervention, le catamaran, envoyé depuis la Guadeloupe, a accosté le 17 septembre à Saint-Martin avec à son bord des « indemnisateurs », des inspecteurs venus de la métropole et des experts. L'unique agent général d'Allianz sur l'île de Saint-Martin a vu son bureau dévasté par l'ouragan. La compagnie a donc implanté plusieurs

« comptoirs autos », dont un sur la route en face de l'agence avec deux collaborateurs et des experts. Les assurés, qui affluent spontanément vers l'agence, y trouvent une oreille attentive et peuvent s'y rendre avec leurs véhicules pour les faire expertiser. Le dispositif attire, au passage, des sinistrés non assurés auprès de la compagnie. Les épaves de voitures sont, elles, remorquées vers un point de chute trouvé par Allianz.



CSIMAX COMMUNICATION

deux heures, c'est effroyable. Je ne suis pas très croyant, mais j'en ai récité des prières. Ce qui nous a sauvés, ce sont les dalles armées en béton. Après, lorsque tout est retombé, j'ai juste serré ma femme dans mes bras en remerciant le ciel d'être vivant. »

a été charriée par le cyclone et affecte la plomberie. On devrait découvrir des pannes dans l'appareillage électrique dans les semaines à venir. Au total, on s'attend donc à 100 % de sinistres pour les dommages aux biens. D'autre part, 80 % du parc automobile

sont touchés, qu'il s'agisse de l'impact du vent ou de l'eau de mer. » Pas même le temps de faire son deuil, la tâche est immense. Avant de débiter le processus d'indemnisation, il faut pouvoir débiter les débris et les expertiser, dans un contexte où les

routes ne sont pas praticables et les véhicules indisponibles. « À l'initiative de la direction de GFA Caraïbes, plutôt que de faire du porte-à-porte, nous avons décidé de créer, sur un parking, un centre d'expertise Generali pour les sinistres auto. Pendant quinze ...

Du jamais vu

L'après-Irma est douloureux. S'il s'estime heureux d'avoir survécu, François Anton doit venir en aide à ses assurés, sinistrés eux aussi. « La première semaine, nous avons reçu 3 000 déclarations de sinistres. Nous devrions en avoir près de 7 000 au total. C'est un sinistre majeur, du jamais vu ! On estime que 90 à 95 % des habitations et des commerces sont touchés, même ceux qui, en apparence, n'ont pas de stigmates. 80 % des toitures se sont envolées, et c'est sans compter l'eau de mer qui

UN OURAGAN EXCEPTIONNEL DANS DES ÎLES SOUS-ASSURÉES

■ C'est un ouragan « sans précédent » qui a dévasté les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy le 6 septembre 2017. Irma, cyclone de catégorie 5 avec des rafales de vent atteignant 360 km/h, a causé au moins 1,2 Md€ de dommages assurés selon la Caisse centrale de réassurance. À Saint-Martin, le taux de pénétration de l'assurance est de l'ordre de 40 % seulement. Une faible couverture qui s'explique par la nature de l'habitat, composé en grande partie de constructions en bois et de toitures en tôle « à l'antillaise ». Mais pas seulement. « Outre la situation économique de certains habitants pour lesquels le budget assurantiel n'est pas une priorité, la protection

qu'offre l'assurance n'est pas ancrée dans la culture », explique Isabelle Braud, responsable de la cellule de crise de la Maif. Peu d'assureurs sont présents. Avec 12 000 assurés au total, Allianz France détient 40 % du marché à Saint-Martin et 50 % à Saint-Barthélemy. La filiale de Generali France, GFA Caraïbes, basée en Martinique, revendique, au nord des Antilles, un portefeuille de 6 400 contrats (dont 3 400 en auto). Présente à Saint-Martin depuis plus de trente ans, la compagnie néerlandaise Nagico opère depuis 2010 avec un agrément du régulateur français, l'ACPR. Sont également présents au nord des Antilles, Groupama ainsi que la Maif, la GMF et la MAAF.

QUAND LA PROFESSION SE MOBILISE

■ Unéo, la mutuelle des forces armées, a décidé de verser 500 € à chacun de ses assurés et de les contacter afin de « les accompagner et les orienter ».

■ Le groupe de protection sociale Klésia suspend, pour les six prochains mois, les cotisations en prévoyance et santé pour les entreprises de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ayant souscrit un contrat d'assurance collective. Cette mesure s'applique aux deux principales branches du groupe, que sont les pharmacies d'officine et les hôtels-café-restaurants (HCR). Klésia s'engage également à répondre à toute demande d'aide financière d'urgence en cas de destruction du domicile et/ou de chômage technique.

■ Allianz France s'est associé à la collecte de fonds de la Fondation de France. Pour chaque euro donné par ses collaborateurs et agents généraux, la compagnie verse 2 € en plus,

ce qui lui a permis de collecter à ce jour plus de 100 000 €. Dispositif équivalent chez CNP Assurances, qui met à la disposition de ses collaborateurs une plateforme 100 % sécurisée permettant d'effectuer un don. Le mécénat CNP Assurances versera à la Croix-Rouge française un don dont le montant sera équivalent à celui des collaborateurs du groupe. De leur côté, Generali et Europ Assistance collectent des dons via la plateforme de crowdfunding Commeon.

■ La Maif a déployé sa plateforme collaborative *share entraide* qui permet de venir en aide aux sinistrés en apportant des services concrets, comme des solutions d'hébergement. Par ailleurs, la mutuelle a collecté, auprès de ses salariés, du matériel scolaire en vue de la reprise des cours et œuvre pour le relogement des quelque 600 professeurs qui ont quitté l'île.

... jours, tous les véhicules qui peuvent encore rouler y seront accueillis. Puis, les épaves d'automobiles y seront remorquées afin d'être expertisées, puis compactées et récupérées par les ferrailleurs. Nous avons également fait venir un camion de Mondial Pare-Brise depuis la Guadeloupe pour une réparation immédiate des véhicules encore en capacité de circuler. Les carrosseries n'existent plus sur l'île, elles ont été victimes du cyclone, ou bien des pillages qui ont suivi son passage... Ce sont aussi des lieux où on se retrouve et où on s'épanche, parfois. Nous sommes résolus à reconstruire, mais il est dur de retenir ses larmes. Je crois que je n'ai jamais versé autant de larmes depuis la mort de mon père... »

La difficile reconstruction

Présent sur le terrain depuis le premier jour, François Anton ne comprend pas la polémique sur le manque de réactivité de l'État, relayée par les médias nationaux en métropole. « J'ai entendu des choses qui m'ont heurté. La trajectoire du cyclone était imprévisible,

et quarante-huit heures avant le passage de l'œil sur Saint-Martin, un événement d'une telle ampleur était improbable. Un seul abri anticyclonique a résisté. Le déploiement des forces armées et de la sécurité civile a été hors du commun, tout comme l'implication des services de l'État. J'ai déjà vécu 15 ou 16 cyclones dans les Antilles, mais je n'ai jamais vu un président de la République se déplacer aussi rapidement ici. »

Les Antilles bénéficient du régime public *cat'nat* qui indemnise les inondations, la submersion marine, les coulées de boue et les dégâts causés par les vents cycloniques de force 4 ou 5. Mais

François Anton relève des trous dans les couvertures assurantielles. « La garantie *cat'nat* s'applique aux dommages directs, mais pas aux "garanties plus", comme les frais de démolition et de déblaiement, le recours aux experts d'assurés, les honoraires d'architectes et la perte de loyers. Or, l'île de Saint-Martin vit à 80 % du tourisme, avec énormément de locations saisonnières. Sans garantie pour la perte de loyer entraînée, les particuliers qui ont contracté un crédit bancaire ne vont pas pouvoir le rembourser et on risque de se retrouver dans une situation similaire à la crise des subprimes aux États-Unis. Nous sommes en train d'y travailler avec le préfet Philippe Gustin (NDRL : nommé délégué interministériel à la reconstruction de Saint-Martin et Saint-Barthélemy). Nous craignons aussi que les assurés perçoivent leur indemnisation, puis quittent l'île. Or, pour que le tourisme et l'activité redémarrent, il faut pouvoir avoir la garantie de reconstruire. »

L'avenir de Saint-Martin, où plus d'un risque sur deux n'est pas assuré, est incertain. « Nous nous demandons aussi si les assureurs voudront continuer leur activité sur ces îles, et à quel prix... Après le passage de Luis en 1995, MMA et Groupama avaient disparu du jour au lendemain... »

■ AURÉLIE ABADIE

UN RÉGIME CAT'NAT À MODERNISER

■ Après Irma, les assureurs ont pris, spontanément, à leur charge le remorquage des véhicules et les frais de relogement de leurs assurés, avec des plafonds variant selon les compagnies. À terme, se pose toutefois la question de l'évolution du régime *cat'nat* qui ne s'applique qu'aux dommages directs. Le Premier ministre, qui a reçu le 3 octobre la Fédération française de l'assurance (FFA), a annoncé qu'un « groupe de travail, associant les représentants de l'assurance et de la prévention, ainsi que des représentants ministériels, sera mis en place pour continuer à améliorer la protection des assurés et développer la culture de prévention ».